



Sécurité domestique



Sommaire

Des mesures simples qui font de l'effet	4
La sécurité dans le ménage	6
Eviter les risques	8
Reconnaître les risques	10
Agir avec sang-froid	12
S'assurer pour des lendemains sans souci	14

Environ 4000 fois par an,
un bâtiment est la proie des
flammes dans le canton de Berne.

Des mesures simples qui font de l'effet

Un incendie peut avoir de nombreuses origines et souvent, des conséquences désastreuses. Il est donc d'autant plus important de mettre tout en œuvre pour les éviter en adoptant un comportement prudent au quotidien.



L'électricité est la cause la plus fréquente d'incendie. Des installations ou des appareils défectueux en sont souvent responsables. Mais des bougies allumées, la foudre et les feux intentionnels provoquent également de nombreux dégâts chaque année. En agissant avec clairvoyance et en maniant le feu et l'électricité avec la prudence requise, vous contribuez grandement à votre sécurité. Il en est de même si vous gardez votre sang-froid et intervenez rapidement en cas d'urgence.

L'électricité est à l'origine de plus de 40 % des feux.

La sécurité dans le ménage

Installations électriques

- Faire toujours appel aux services d'un professionnel pour les installations électriques.
- Réparer ou remplacer sans tarder les interrupteurs, prises, lampes et câbles défectueux.
- Ne pas superposer plusieurs prises multiples. Il y a risque d'incendie en cas de mauvais contact.
- Les appareils électriques dégagent de la chaleur qui doit pouvoir être évacuée. Ne jamais couvrir téléviseurs, radiateurs ou lampes.
- Toujours remplacer les fusibles qui ont sauté, ne pas tenter de les ponter.
- En cas d'absence prolongée, débrancher les appareils électriques ou retirer la prise.
- Poser les fers à repasser sur une grille métallique et toujours retirer la prise en quittant la pièce.
- Dans les salles d'eau, p. ex. les buanderies, salles de bains ou toilettes, ainsi que pour les prises installées à l'extérieur, un disjoncteur à courant de défaut (disjoncteur FI) s'impose. Ce dispositif est d'ailleurs recommandé pour l'ensemble de la maison.

Cuisine

- Toujours éteindre les plaques électriques après usage.
- Eloigner les objets inflammables de la cuisinière.
- Ne pas quitter la cuisine lorsque de l'huile ou un corps gras est sur le feu.
- Ne jamais ajouter de l'alcool à brûler dans un réchaud encore chaud.
- Réchauffer de la paraffine, de la cire à bougies ou d'autres matériaux inflammables uniquement au bain-marie.
- Nettoyer régulièrement les filtres des hottes aspirantes.



Agir avec sang-froid

Ne jamais éteindre un corps gras enflammé (p. ex., feu de friteuse) avec de l'eau: il y a risque d'explosion! Essayez d'étouffer le feu au moyen d'un couvercle, d'une couverture extinctrice ou d'un torchon humide.

Eviter les risques

Voies d'évacuation

- Maintenir dégagés les corridors, les escaliers et les issues. En cas de feu dans un bâtiment, il est rapidement envahi par la fumée, ce qui limite la visibilité et complique la fuite, voire la rend impossible.

Cheminées, chaudières et installations de chauffage

- Les chaudières, conduits d'évacuation de fumée ainsi que les cheminées d'agrément doivent être régulièrement contrôlés et nettoyés par un ramoneur.
- Ne jamais faire sécher du linge mouillé directement sur des radiateurs ou des poêles.
- Une distance de sécurité d'un mètre devrait toujours être respectée entre une source de chaleur et des matériaux inflammables.
- Placer un pare-feu devant les cheminées d'agrément, afin d'éviter la propagation de braises.
- Conserver les cendres dans des récipients ignifuges placés sur des supports de même nature.

Laisser refroidir les braises
pendant au moins deux jours.



Mesures de prudence générales

- Placer les bougies sur des supports stables et inflammables, ne jamais les laisser brûler sans surveillance.
- Ne jamais fumer au lit!
- Ne jamais éteindre cigares et cigarettes ou vider des pipes dans des corbeilles à papier, des sacs à poubelle ou des gobelets en carton. Ces déchets doivent être débarrassés dans des récipients ignifuges.
- Ne pas laisser allumettes et briquets à la portée des enfants.
- Apprendre aux enfants les dangers du feu et les risques d'incendie.
- Ne manipuler des vapeurs, des liquides ou des gaz inflammables qu'avec la plus grande prudence et dans des pièces bien aérées. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumulent près du sol.
- Ne jamais réchauffer des conduites gelées avec une flamme.

Reconnaître les risques

Incendiaires

- Fermez les portes des annexes, des caves et des greniers à clé, même pendant la journée, et ne laissez pas les fenêtres du rez-de-chaussée ouvertes en votre absence.
- Dans la mesure du possible, éclairer le bâtiment la nuit pour tenir les malfaiteurs à distance.
- Entreposer des matériaux inflammables, p. ex. le vieux papier, dans des locaux séparés que l'on peut fermer à clé.
- Ne pas entreposer des objets inflammables dans les corridors ou les cages d'escalier.
- Signaler à la police la présence, dans la maison ou à proximité, de personnes au comportement suspect.

Foudre

- En cas d'orage, retirer les appareils électriques et les connexions d'antennes de la prise.
- Pour d'autres conseils au sujet de la protection contre la foudre, consulter la brochure spécifique.

Pour éviter les conséquences de la foudre, la meilleure solution est une installation de protection contre la foudre.



Agir avec sang-froid

Si un feu devait se déclarer, malgré toutes les mesures de précaution, il s'agit de garder son calme et d'appliquer les trois règles ci-après:

1. Alarmer

- Alerter immédiatement les sapeurs-pompiers, téléphone 118.
- Avertir les personnes en danger.

2. Sauver

- Sauver les personnes et les animaux.

3. Eteindre

- Lutter contre le feu avec les moyens à disposition (couverture extinctrice, poste d'incendie, extincteur portatif).

Attention!

- Ne jamais éteindre les feux de corps gras avec de l'eau, mais les étouffer avec une couverture extinctrice ou un torchon humide.
- Débrancher les appareils électriques en feu et retirer la prise.

Précautions pendant la fuite

- Avant d'ouvrir une porte, vérifier la température de la poignée. Si elle est chaude, le feu sévit de l'autre côté. Si la poignée semble normale, on peut ouvrir la porte avec précaution.
- S'il faut traverser une pièce enfumée, ramper à quatre pattes. La fumée chaude a tendance à monter vers le plafond. Au sol, il y a plus d'oxygène pour respirer, la visibilité est meilleure et la température plus basse.
- Si la fumée dans les escaliers empêche l'évacuation du logement, boucher les fentes et les interstices autour des portes et attendre les sapeurs-pompiers en signalant sa présence derrière les fenêtres fermées.



Numéro d'appel urgent 118

Qui appelle? (nom de la personne)
Qu'est-ce qui brûle? (habitation, atelier, etc.)
Où est-ce que cela brûle? (lieu, rue, numéro)
Y a-t-il des personnes en danger?

Au feu, que faire?

1. Alarmer
2. Sauver
3. Eteindre

Produits de prévention

Il existe un grand choix de produits de prévention et de systèmes d'extinction domestiques. Ils vont des couvertures extinctrices aux extincteurs portatifs en passant par les détecteurs de fumée ou les disjoncteurs FI. Pour plus de détails sur les solutions préconisées par l'AIB et les offres promotionnelles, consulter le site internet www.aib.ch ou les brochures spécifiques à la sécurité-incendie.

S'assurer pour des lendemains sans souci

En plus de l'assurance immobilière obligatoire, l'AIB propose des assurances complémentaires avantageuses pour couvrir les dommages immobiliers et aux alentours provoqués par les forces de la nature ou les conséquences d'un feu. Informez-vous au sujet des solutions permettant d'améliorer votre sécurité. Vous ne le regretterez pas.

Pour en savoir plus

Vous trouverez une description détaillée de notre offre d'assurance dans les brochures ci-dessous:



Assurances pour
la clientèle privée

**Avez-vous besoin de conseils ou d'informations?
Centre-clients de l'AIB, 0800 666 999**

En cas d'urgence, également en dehors des heures de bureau.
(en service 24 heures sur 24)

Assurance immobilière Berne
Papiermühlestrasse 130
3063 Ittigen
Téléphone 031 925 11 11
Téléfax 031 925 12 22
info@gvb.ch

www.aib.ch



**Assurance
Immobilière Berne**

Assuré et rassuré.

Numéros d'appels urgents

112	Numéro européen	140	Secours routiers
117	Police	144	Ambulance
118	Sapeurs-pompiers	145	Intoxications
		1414	Rega

S 0710 f 06 2000

Assurance immobilière Berne
Papiermühlestrasse 130
3063 Ittigen



Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Commande de documentation

Oui, j'aimerais en savoir plus au sujet de l'AIB.

Merci de bien vouloir m'envoyer des informations quant aux thèmes ci-dessous:

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Informations au sujet de la prévention des dommages naturels | <input type="checkbox"/> Comment lutter contre le feu |
| <input type="checkbox"/> Informations au sujet de l'offre d'assurance | <input type="checkbox"/> Protection contre la foudre |
| Informations complémentaires concernant la sécurité-incendie: | <input type="checkbox"/> Electricité et sécurité |
| <input type="checkbox"/> Produit pour la sécurité-incendie | <input type="checkbox"/> Sécurité-incendie pour les garages |
| | <input type="checkbox"/> Sécurité-incendie dans les immeubles élevés |
| | <input type="checkbox"/> Matières dangereuses dans le ménage et l'atelier |

Nom/prénom

Entreprise

Rue/n°

NPA/lieu

Téléphone



**Assurance
Immobilière Berne**

Assuré et rassuré.

En cas de feu, que faire

1. **Alarmer** les sapeurs-pompiers (Téléphone 118)
2. **Sauver** les personnes et les animaux
3. **Eteindre** avec les moyens à disposition
(couverture extinctrice, extincteur portatif, seau-pompe, poste d'incendie)

Avez-vous des questions?

Centre-clientèle de l'AIB 0800 666 999

(en service 24 heures sur 24)